

DECISION N° 2022-169

La directrice générale,

- Vu le code de l'environnement et notamment son article R.213-43 ;
- Vu l'arrêté du 28 mai 2021 nommant Madame Sandrine ROCARD, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la décision n° 2021-175 donnant délégation de signature à Monsieur Ludovic GENET, Directeur territorial et maritime des Bocages Normands ;

Décide :

Article 1

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 dans la décision 2021-175, le nom de Pâcome DUPONT-GUIANVARCH est remplacé par Arnaud HEBERT.

Article 2

La délégation de signature modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Fait à Nanterre, le **15 JUIN 2022**

La Directrice Générale

Sandrine ROCARD

